

## ATTESTATION D'ASSURANCE

**valable pour la période du 03/01/2024 au 31/10/2024**

Je soussigné, David ROCHAS, Gérant de la sarl ZABR Assurances, Agent général d'assurances des MMA, dont le siège est sis 160 rue Henri Champion, 72030 LE MANS Cedex 9, certifie par la présente que :

**Monsieur BUFFIERE Gilles**

est titulaire auprès de ladite compagnie d'un contrat de Responsabilité Civile Professionnelle Moniteur de Ski actuellement en vigueur sous le numéro **112.023.899**.

NATURE DES GARANTIES	MONTANT
<b>I - ASSURANCE DE LA RESPONSABILITE CIVILE</b> Couvre les dommages corporels, matériels et immatériels subis par autrui, y compris par les clients.	
• Dommages corporels par intoxication alimentaire .....	1 525 000 €
• Autres dommages corporels et immatériels consécutifs .....	8 000 000 € (1)
• Dommages matériels et immatériels consécutifs .....	762 500 € (2)
• Dommages par pollution accidentelle.....	228 750 €
<b>II - ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE - Contrat CFDP N° 02AZZ07CIMS001</b>	
• Recours et Défense Pénale auprès de CFDP Assurances	
<b>III - ASSISTANCE FRAIS DE RAPATRIEMENT (3)</b>	
• Rapatriement ou transport sanitaire.....	Frais réels
• Retour prématuré .....	Frais réels
• Rapatriement du corps.....	Frais réels
- Frais annexes post mortem .....	1 500 €
• Transport d'un membre de la famille.....	Frais réels
• Frais d'hôtel.....	
- par jour .....	32 €
- par sinistre.....	305 €
<b>IV - ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE, DE SECOURS ET FRAIS DE 1<sup>ER</sup> TRANSPORT ET DE 1<sup>ER</sup> SOINS .....</b>	<b>22 000 €</b>

La Compagnie du Sport  
6 rue Faure du Serre  
05000 GAP

**Renseignements**

Votre conseiller : **04 92 51 89 10**

info@lacompagniedusport.com

www.lacompagniedusport.com

**Pour déclarer un sinistre**

Espace client Internet (24/7)

Sarl ZABR Assurances - Capital de 220 000 €  
Siren 451 424 477 RCS Gap - APE 6622Z  
Responsabilité Civile Professionnelle : CGPA n°33617  
N° Orias : 07003334 - www.orias.fr

Soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest,  
CS 92459, 75436 Paris Cedex 09

Agent général MMA et Courtier en Assurances  
pour les autres compagnies

Pour toute réclamation :  
Sarl ZABR Assurances / Service Réclamations,  
6 rue Faure du Serre, 05000 GAP  
Tél. 04 92 51 35 07

☞ Pour les pratiquants, garanties souscrites selon les dispositions de l'article L321-7 du Code du Sport.

Cette assurance garantit l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qui peut lui incomber en raison des dommages subis par autrui, y compris les personnes ayant la qualité d'assuré, ainsi que les dommages causés par les personnes remplissant les conditions légales pour enseigner les activités déclarées. Cette garantie est réputée satisfaire à l'obligation d'assurance prévue aux articles L321-7 et D 321-4. du Code du Sport.

(1) Ce montant constitue un maximum tous dommages confondus.

(2) Ce montant constitue un maximum pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

(3) **Pour un rapatriement sanitaire d'urgence, contacter M.M.A. ASSISTANCE au 01.40.25.59.59.**

Fait à Gap, le 02/01/2024  
pour servir et valoir ce que de droit.

**AZZURO ASSURANCES**  
Agent Général MMA - Courtier pour les autres compagnies  
Siège : 6 rue Faure du Serre - 05000 GAP  
TEL : 04 92 51 89 10 - Fax : 04 92 53 33 43  
LARAGNE : 04 92 67 01 37 - SERRES : 04 92 67 01 32  
BANCELONNETTE : 04 92 81 33 38  
- sarl ZABR Siren 451424477 RCS Gap - N° ORIAS 07003334



Particuliers  
Professionnels  
Clubs  
Fédérations  
Organisateurs  
Tourisme